

# Enseignement général, technologique et professionnel agricole



**173 000** élèves de la 4<sup>e</sup> au Bac+2

Plus de **830** établissements publics & privés répartis sur toute la France

**34 000** apprentis du CAPA au Bac +2

Des secteurs de formation variés avec un taux net d'emploi très élevé de **90 %**

D'excellents taux de réussite aux examens : **85 %** en moyenne,  
et **90 %** en baccalauréat professionnel

Formations initiales... Formations par apprentissage... Formations continues

En savoir plus sur les formations et les métiers [portea.fr](http://portea.fr)

 [facebook.com/ensnature](https://facebook.com/ensnature)

[agriculture.gouv.fr](http://agriculture.gouv.fr) • [alimentation.gouv.fr](http://alimentation.gouv.fr) • [territoires.gouv.fr](http://territoires.gouv.fr)



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'ALIMENTATION  
DE LA PÊCHE  
DE LA RURALITÉ  
ET DE L'AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE

# L'enseignement général, technique et professionnel agricole, vous connaissez ?

Une variété de parcours de formation allant de la classe de 4<sup>e</sup> au Bac +2  
Des professionnels fortement impliqués dans la formation et la vie des établissements.  
Un ensemble de formations de haut niveau pour répondre aux grands enjeux actuels :  
agronomie, alimentation, production, environnement, territoire,  
paysage, développement durable, agro-équipement,  
eau, forêt, commercialisation, services, etc.  
Un fort taux d'insertion professionnelle.

## Quels types de diplômes ?

**BTSA** (Brevet de Technicien Supérieur Agricole)

**Baccalauréats** professionnels, technologiques et général

**Brevet Professionnel** (BP)

**BPA** (Brevet Professionnel Agricole)

**BEPA** (Brevet d'Études Professionnelles Agricoles)

**CAPA** (Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole)

## Quelles voies de formation ?

- ▶ Formation initiale scolaire
- ▶ Formation initiale par apprentissage
- ▶ Formation professionnelle continue

Comment trouver  
ta formation ?

Connecte-toi à [www.portea.fr](http://www.portea.fr)

Tu y trouveras des informations  
sur toutes les formations et les établissements  
qui les proposent.

## **Pour quels types de débouchés professionnels ?**

L'enseignement agricole offre, par la qualité, la diversité et la richesse des formations proposées, une multitude de débouchés dans de nombreux métiers.

Agriculture, agroalimentaire, soins aux animaux, aménagement, forêt, paysage, horticulture, services aux territoires ou encore recherche et développement, sont autant de secteurs dynamiques qui recrutent aujourd'hui.

L'ambition de l'enseignement technique agricole au service des jeunes et de leurs familles est de proposer sur l'ensemble du territoire des diplômés et des formations, construits en étroite collaboration avec les acteurs économiques et professionnels.

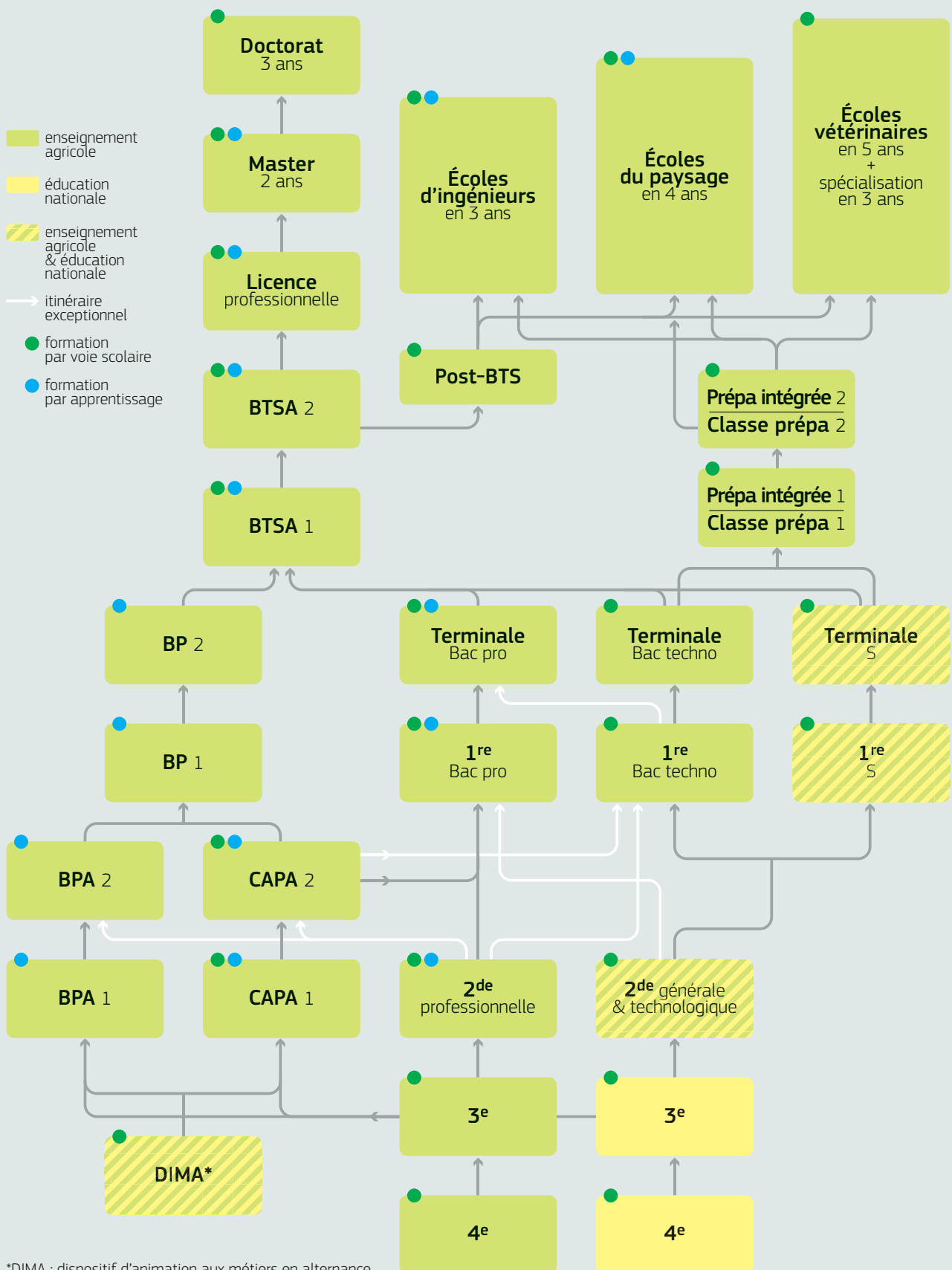
## **Et la dimension internationale ?**

Les établissements offrent la possibilité aux élèves de se rendre à l'étranger. L'envie de donner, d'échanger, d'être lié à l'autre et à l'ailleurs, est devenu un véritable phénomène de société. Cette mobilité internationale a une finalité pédagogique : permettre de travailler et d'acquérir des savoirs, des savoir faire et des compétences, en jouant notamment sur les apprentissages formels et informels. La stratégie internationale de l'enseignement agricole vise notamment à faciliter l'insertion professionnelle des jeunes dans un environnement qui s'internationalise en leur offrant la possibilité de maîtriser une langue, d'approcher une culture et de compléter leur formation.

## **Êtes-vous 100% nature ?**

L'enseignement et la formation professionnelle aux métiers de l'agriculture, de la forêt, de la nature et des territoires ne forment pas que des futurs chefs d'exploitations. Il y a quantité de métiers à y apprendre. Il attire de plus en plus de jeunes extérieurs au monde agricole.

# Les parcours de formation initiale : scolaire et apprentissage – Rentrée 2011



# Les diplômes en formation initiale

## Rentrée 2011

### **Certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPA)**

Diplôme de niveau V, il permet l'entrée dans la vie professionnelle comme ouvrier qualifié des entreprises agricoles et para-agricoles. Le CAPA se prépare en 2 ans après la classe de 3<sup>e</sup>. Des stages professionnels font partie de la formation. Le CAPA vise prioritairement l'insertion professionnelle mais il est également possible de poursuivre des études en bac professionnel ou de préparer un certificat de spécialisation (par apprentissage).

### **Brevet professionnel agricole (BPA)**

Le brevet professionnel agricole (BPA), diplôme de niveau V, est accessible par la voie de l'apprentissage à tout jeune de 16 à 26 ans, dans les conditions fixées dans la sixième partie du code du travail et justifiant :

- soit d'un niveau de fin de scolarité de la classe de troisième ;
- soit de la possession d'un CAP ou d'un CAPA
- soit d'avoir suivi un cycle complet conduisant au BEP ou BEPA.

Le BPA atteste l'acquisition d'une qualification professionnelle pour l'exercice d'une activité d'ouvrier qualifié dans le domaine agricole et para-agricole.

### **Brevet professionnel (BP)**

Le BP, diplôme de niveau IV, prépare à des emplois de techniciens et de responsables d'exploitation. En général préparé par des candidats de la formation continue, il est également accessible par la voie de l'apprentissage

### **Baccalauréat professionnel (Bac pro)**

Diplôme de niveau IV, il finalise un cycle d'études professionnelles de 3 ans après la classe de 3<sup>e</sup>. C'est un diplôme qui vise à former des ouvriers, des employés hautement qualifiés et des responsables d'exploitation. 12 semaines de stage en milieu professionnel font partie de la formation générale et professionnelle. L'objectif du baccalauréat professionnel est l'entrée dans la vie active mais la poursuite d'études reste possible en BTS. Dans le cadre de la rénovation de la voie professionnelle, différentes 2<sup>d</sup>es professionnelles constituent la 1<sup>re</sup> année du cursus en 3 ans et conduisent aux spécialités du bac professionnel.

### **Baccalauréat technologique (Bac techno)**

Diplôme de niveau IV, il permet d'acquérir les bases nécessaires à la poursuite d'études supérieures. Il se prépare après une 2<sup>d</sup>e générale et technologique notamment celle proposée dans l'enseignement agricole, dans laquelle l'enseignement d'exploitation "écologie, agronomie, territoires, et développement durable" (EATDD) permet de sensibiliser les élèves aux sciences agronomiques et aux problématiques environnementales. La série "sciences et technologies de l'agronomie du vivant (STAV) : agronomie-alimentation-environnement-territoires" est spécifique à l'enseignement agricole. La formation se répartit entre des enseignements généraux et des enseignements de spécialité. 6 à 8 semaines de stage en milieu professionnel complètent la formation. Après le baccalauréat technologique, le bachelier poursuit des études supérieures courtes (BTS, DUT) ou envisage des études supérieures longues.

### **Brevet de technicien supérieur agricole (B TSA)**

Le BTS, diplôme de niveau III, permet d'exercer des fonctions de niveau technicien supérieur au sein des nombreuses entreprises de production, transformation et commercialisation des secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'agro-alimentaire, du paysage et de l'environnement. Il prépare également à des emplois de responsable d'exploitation ou d'entreprise agricole ou para-agricole. L'objectif du BTS est l'insertion professionnelle. La poursuite d'études est également possible à l'issue du BTS en licence professionnelle par exemple.

Le BTS peut être préparé par la voie de l'apprentissage, conformément aux dispositions de la sixième partie du code du travail. La durée normalement de 2 ans peut être adaptée dans certains cas.

### **Dispositif d'initiation aux métiers en alternance (DIMA)**

Les classes de DIMA relèvent des CFA agricoles. Elles accueillent, sous statut scolaire, des élèves Volontaires de collège ou de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> de l'enseignement agricole, qui ont un projet d'orientation affirmé vers la voie professionnelle.

La découverte des métiers représente une part importante de la formation.

# L'offre de formation

- scolaire
- apprentissage
- formation continue

Secteur	Niveau 5			Niveau 4		Niveau 3	
	CAPA	BEPA	BPA	BTA	Bac Pro	BP	BTSA
<b>Métiers</b>							
<b>Production</b>							
Production agricole (élevage, grandes cultures...)	● ● ●		● ●		● ● ●	● ●	● ● ●
Production horticole (fruits, légumes, fleurs...)	● ● ●		● ●		● ● ●	● ●	● ● ●
Production aquacole			● ●		● ● ●	● ●	● ●
Viticulture/œnologie	● ● ●		● ●		● ● ●		● ● ●
Agriculture des régions chaudes	●	● ● ●					● ●
Animalerie de laboratoire		● ●		●			
<b>Transformation</b>							
Industries agroalimentaires	● ●		● ●		● ● ●	● ●	● ● ●
Laboratoire d'analyse					● ● ●		● ● ●
<b>Commercialisation</b>							
Commerce/distribution					● ● ●		● ● ●
<b>Aménagement de l'espace et protection de l'environnement</b>							
Forêt	● ● ●		● ●		● ● ●	● ●	● ● ●
Travaux paysagers	● ● ●		● ●		● ● ●	● ●	● ● ●
Aménagement de l'espace	● ●				● ● ●		● ● ●
Gestion et maîtrise de l'eau							● ● ●
<b>Activités hippiques</b>							
Élevage, soins et entraînement	● ● ●	● ● ●			● ● ●		
<b>Services</b>							
Accueil / services en milieu rural	● ● ●	● ● ●			● ● ●		● ●
<b>Équipements pour l'agriculture</b>							
Agroéquipements, conduite, entretien de machines, gestion de chantiers mécanisés	● ● ●		● ●		● ● ●	● ●	● ● ●
<b>Soins aux animaux</b>			● ●		● ●	● ●	

## Les structures d'enseignement

L'enseignement professionnel aux métiers de l'agriculture, de la forêt, de la nature et des territoires est présent sur tout le territoire national. Il compte un ensemble de **216 établissements publics** et **614 établissements privés** relevant de trois fédérations : l'Union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation (UNMFREO, communément dénommés établissements à rythme approprié), le Conseil national de l'enseignement agricole privé (CNEAP) et l'Union nationale rurale d'éducation et de promotion (UNREP).

L'enseignement agricole compte également un ensemble de 173 centres de formation d'apprentis (CFA), dont 99 publics et 74 privés en 2009-2010 et un ensemble de 421 centres disposant des formations professionnelles continues (158 établissements publics et 263 centres privés).